



MURDOCHVILLE

AVIS PUBLIC

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE 13^E JOUR DE MAI 2024, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE MURDOCHVILLE, SUR LA 5^E RUE.

Sont présents :

Le maire : Délicsa Roussy

Les conseillers :
Poste no 1 : Mathieu Blanchette
Poste no 2 : Harold Mercier
Poste no 3 : Gilles Bernatchez
Poste no 4 : Daniel Fournier
Poste no 5 : Jean-Pierre Chouinard
Poste no 6 : André Minville

AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 24-415 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 12-351 – CONSTRUCTION - AFIN DE MODIFIER L'ARTICLE 4.1 - SANCTIONS.

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller, monsieur Gilles Bernatchez, qu'il présentera lors d'une assemblée ultérieure un règlement modifiant le règlement 12-351 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 12-351 – CONSTRUCTION - AFIN DE MODIFIER L'ARTICLE 4.1 - SANCTIONS.

Le projet de règlement 24-415 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 12-351 – CONSTRUCTION - AFIN DE MODIFIER L'ARTICLE 4.1 – SANCTIONS - est déposé auprès des membres du Conseil.

Donné à Murdochville, ce 13^e jour de mai 2024

Nadia Soucy, greffière adjointe